

Communiqué

Publication immédiate

**Les 2300 salariés de Pratt & Whitney
assurés de bonnes conditions pour 3 ans**

Longueuil, le dimanche, 19 décembre 2010- C'est dans une proportion de 92,5% que les salariés de Pratt & Whitney ont entériné ce matin l'entente intervenue entre leur comité de négociation et le fabricant de moteurs d'avions. Les 2300 salariés membres de la section locale 510 des TCA-Québec se voient ainsi assurés de bonnes conditions de travail jusqu'en mars 2014.

Le représentant national des TCA affecté au dossier, Pierre Laberge, s'est dit particulièrement satisfait du climat de respect mutuel qui a prévalu tout au long de la négociation. *«Cela nous a permis une fois de plus de parvenir à une entente satisfaisante plus de deux mois avant l'expiration de la convention collective en vigueur,»* de dire le syndicaliste.

Le président de l'unité syndicale de Pratt & Whitney, Camille Larochelle, précise quant à lui que l'ouverture de la compagnie à procéder à des aménagements des horaires de travail va améliorer la qualité de vie de bon nombre de syndiqués. *«Le syndicat espère que les dispositions qui prévoient le départ à la retraite sans pénalité de salariés âgés de 58 ans va permettre le retour au travail d'une partie des quelque 300 syndiqués figurant sur les listes de rappel,»* de souligner le président.

Au chapitre des conditions salariales, le syndicat s'est assuré de la protection des revenus bien au-delà de l'augmentation du coût de la vie. M. Larochelle estime que les salariés toucheront des augmentations annuelles moyennes de 2,7%.

30

Source : Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA-Québec-FTQ)

**André Leclerc, Communications :514 349-9864,
solidaricom@yahoo.ca**

Pierre Laberge, représentant national: 514 865 2390

Camille Larochelle, Président d'unité: 514 726 0543